Geud'Infos Municipales

LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossier

• Vie associative... où est la relève ?

N°59
JUILLET 2023

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur

Éditorial

Béatrice Treil
Adjointe au
maire de Geudertheim

Voilà la période tant attendue et appréciée par une grande majorité de citoyens : les vacances, avec son lot de dépaysement, de repos… et de soleil ! Et qui dit soleil, dit peut-être aussi canicule, sécheresse et feux de forêt.

Une nouvelle discipline se penche sur la relation des hommes avec la nature à travers les âges : l'« archéoécologie ». Comment nos ancêtres, qui ont aussi connu des changements climatiques, ont-ils façonné leur environnement et surtout, peut-on s'en inspirer aujourd'hui ? Savoir comment les hommes du passé ont géré le manque d'eau, par exemple. La multiplication récente des épisodes de sécheresse pose le problème crucial de l'approvisionnement en eau. Les mégabassines dont on entend tant parler sont apparues aujourd'hui comme solution à des problèmes de ressources en eau, en pompant l'eau dans les nappes phréatiques. Mais est-il idéal d'extraire l'eau de son milieu naturel, là où sa qualité est optimale, sans pollution ni développement de bactéries ? Dans nos efforts pour restaurer les écosystèmes, nous rencontrons aujourd'hui des obstacles de taille comme les pollutions massives et les menaces qui pèsent sur de nombreuses espèces animales et végétales.

On peut espérer que l'« archéoécologie » nous permettra de mieux comprendre les grands bouleversements passés qui ont modifié la surface de la terre comme les sociétés humaines.

En attendant les conclusions de ces études sérieuses, prenez le temps d'apprécier la belle saison, de laisser libre cours à vos envies et de « faire ce qu'il vous plaît ».

Bonnes vacances.

Sommaire

3 à 8
Geud'actus

8
Calendrier

9
Conseil municipal des enfants

10-11
Dossier « Vie associative… où est la relève ? »

12-14
Infos pratiques

15
Agriculture

16 à 20
Tribune ouverte

21-22
Anniversaires

23-24
État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 26 septembre 2023 pour parution le 14 octobre 2023.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyermann

Comité de rédaction :
Prazérès Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson, Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung, Franck Hoffmann, Stéphane Ritter, Luc Brandt

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Juillet 2023 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS **PASSÉS**

Marché aux fleurs : Belle journée que ce 1er mai 2023 pour le 13e marché aux fleurs ! 23 exposants étaient présents dont 6 pour la première fois et qui reviendront tant ils ont apprécié l'accueil et l'ambiance. Il y a eu du passage toute la journée à la grande satisfaction des exposants et des organisateurs au maillot orange.

Semaine de stage à l'école : L'école élémentaire de Geudertheim a été retenue pour accueillir un « stage de réussite » durant les matins de la première semaine des vacances de printemps. Trois enseignantes volontaires de l'école, Mmes Guillon, Houël Maurer et Jeuch, ont pris en charge près de 10 élèves également volontaires de CE1, CE2 et CM1 de Geudertheim. Quelques élèves de l'école élémentaire de Hoerdt s'y sont ajoutés. Ce stage a permis de revoir quelques notions difficiles ou moyennement maîtrisées, ou bien d'anticiper des notions à venir en français et en mathématiques, avec un encadrement individualisé. Ils ont ensuite bien mérité une « vraie » semaine de vacances !

Plantations estivales : Récolter les bulbes de tulipes et de narcisses, enlever les adventices, biner, planter des vivaces, recouvrir les parterres de vivaces avec du mulch, préparer les parterres pour le fleurissement estival, recouvrir ces mêmes parterres avec des cosses de sarrasin, voilà le lot de travail des agents communaux, parfois soutenus par des bénévoles aux maillots orange, surtout lors des plantations estivales. Mesdames et messieurs les propriétaires de chiens, éloignez votre animal de compagnie des parterres communaux. Un jour, vous serez invités à nettoyer lesdits parterres et vous comprendrez alors comme il est répugnant de travailler ainsi.

POSE DE BRISE-SOLEIL À LA MAIRIE

Avec l'augmentation des températures en été, il fallait trouver une solution pour rendre les conditions de travail du personnel de la mairie plus acceptables. Malgré un confort et un réglage sans exagération, une climatisation a tout de suite été exclue car elle participe au réchauffement de la température extérieure.
Après plusieurs discussions avec le personnel et les élus, le choix d'installer des volets roulants extérieurs avec brise-soleil orientables a été retenu. Ce système permet de rendre la température intérieure du bâtiment plus supportable. La fourniture et l'installation de 25 volets ont été confiées à l'entreprise Moder Stores & Volets Assistances de Morschwiller pour un montant de 24 579,57 € HT.

DESTINATION LA « GRANDE ÉCOLE »

Un après-midi du 30 juin mémorable pour les 23 enfants de la section des « Grands » des classes de Belinda Kuhn et Louise Vosdoganis qui ont fêté leur passage à l'école élémentaire pour la prochaine rentrée scolaire. Ce sont leurs aînés du CM2 qui leur ont remis le diplôme de « fin de maternelle » avec un livre offert par la PEEP.

AU PÉRISCOLAIRE ET À L'ALSH

Au périscolaire

Le 23 mars, les enfants du périscolaire ont fêté le printemps. *Les Pitchouns* ont pris un goûter au parc et ont profité des jeux. *Les Loustics* ont eu un goûter alsacien, confectionné par l'équipe d'animation. Les enfants ont participé à de grands jeux collectifs et sont repartis avec un livret de coloriage en cadeau.

À l'ALSH

Lors de la première semaine des vacances de printemps, l'accueil de loisirs sans hébergement a accueilli 28 enfants sur la semaine. Encadrés par une équipe de trois animatrices (Lucie Bowe-Coletti, Manon Harnisch et Manon Weissenbacher) et une directrice (Marion Casanova), les enfants ont découvert l'univers de la ferme.
Dès la matinée du lundi, les enfants de l'élémentaire ont été plongés dans l'univers des animaux avec une visite des locaux de l'hippodrome de Hoerdt. Le reste de la semaine a été ponctué de sorties, de bricolages et d'activités sportives. Les enfants de maternelle sont allés à la rencontre d'animaux du village. Ils ont pu observer un âne, un poney et une chèvre vivant actuellement rue du Général de Gaulle. Le jeudi ils sont tous partis découvrir la Ferme Buissonnière de Buswiller. Les enfants ont pu approcher lapins, ânes, agneaux, chevaux. Pour finir la semaine, ils sont partis à la découverte des vaches noires qui paissaient dans les prés vers Bietlenheim. L'équipe remercie tous les intervenants qui ont fait découvrir et vivre leur passion des animaux.

KERMESSE **ÉCOLE MATERNELLE**

Le vendredi 30 juin l'école maternelle, avec l'aide des associations de parents d'élève, a organisé une kermesse dans la cour et les locaux de l'école. C'était une occasion de partager un moment récréatif mais aussi de faire visiter l'école aux parents et futurs parents d'élèves. Douze stands de jeux, des gâteaux, des boissons et une météo clémente ont ravi les enfants de l'école qui ont pu fêter la très proche fin d'année scolaire.

KERMESSE **ÉCOLE ELÉMENTAIRE**

Ce vendredi 23 juin s'est déroulée, dans de bonnes conditions météo malgré la chaleur, la fête scolaire de l'école élémentaire de Geudertheim. Elle a permis à la communauté éducative de se réunir autour des enfants.
Après avoir participé aux jeux proposés par les associations de 15 h à 17 h, les élèves de l'école, sous la conduite dynamique et amicale d'Alfonso Nsangu, ont pu interpréter (de 17 h 30 à 18 h 15) une dizaine de chants sur les thèmes de l'espoir, du partage, de la joie de vivre et de l'amour, pour le plus grand plaisir des adultes présents à cette occasion. En préambule à cette prestation vocale, le directeur de l'école en a profité pour adresser des remerciements aux partenaires de cette journée : le magasin Proxi, la société Carrefour, les entreprises Friedrich, Aquarelle Développement, Piscines Indig'Eau, le Secret du Cristal, le garage Alsace Auto Racing, et l'entreprise agricole Conrad ; mais aussi à Michel Urban, à l'association l'AGCLS s'Mehlrad pour le prêt des fours à tartes flambées et à la Mairie pour l'aide apportée (notamment Yves Ohlmann). La soirée s'est terminée par un repas convivial autour de tartes flambées confectionnées par les parents d'élèves.

LES CM2 PARTENT **AU COLLÈGE**

Vendredi 30 juin, les élèves du CM2 ont fêté leur départ pour le collège de Hoerdt, en présence du maire qui leur a remis le traditionnel livre offert par la commune. L'association Vivre l'École leur a remis un kit d'écouteurs et divers objets qui leur serviront au collège.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération en date du 26 mars 2021. À compter de cette date, elle a lancé les travaux d'élaboration du projet de PLU, assistée par l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) et accompagnée par le bureau d'études Territoire+.

1. Bilan du 1er semestre 2023

Le 1er semestre 2023 a été marqué par plusieurs étapes décisives en vue du parachèvement de la phase technique d'élaboration du PLU :

- Mise au point de l'ensemble des pièces règlementaires et évaluation environnementale du projet.
- Présentation du projet de PLU lors d'une 3e réunion avec les personnes publiques associées le 5 juin 2023. À cette occasion, le projet a reçu un accueil favorable de l'ensemble des services.
- Présentation du projet de PLU à la population au cours de la réunion publiques n° 2 le 8 juin 2023.

Le 1er semestre 2023 s'est conclu par un temps fort de concertation avec la population entre le 8 juin et le 10 juillet 2023, durant lequel une exposition a été organisée en mairie avec des panneaux d'information synthétisant le projet, et la mise à disposition du public du dossier de PLU tel qu'il a été présenté aux personnes publiques associées. Un registre de concertation était à disposition des habitants pour recueillir leurs doléances.

2. Les prochaines étapes

Le 2e semestre 2023 va débuter par l'arrêt du PLU, qui marque le basculement de la phase technique d'élaboration du dossier à la phase administrative. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Début août à fin novembre :
  - Consultation des personnes publiques associées, de l'autorité environnementale, etc.
  - Demande de dérogation pour construction en « zone blanche » (car la commune est non couverte à ce jour par un SCoT).
- Fin 2023-début 2024 :
  - Organisation de l'enquête publique.
  - Tenue de l'enquête publique, durant laquelle la population pourra faire part de ses doléances auprès d'un commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif.
  - Remise du rapport du commissaire enquêteur, qui sera consultable en mairie.
- 1er trimestre 2024 :
  - Approbation de la révision du PLU.

DIAGNOSTIC

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GEUDERTHEIM

Quels enjeux pour la commune ?

Le **diagnostic territorial** et **l'état initial de l'environnement** ont permis de dégager les principaux enjeux en matière de projet urbain pour le territoire.

Contexte

Les **documents d'orientations supra-communaux** (régionaux, départementaux et intercommunaux) apportent des connaissances et des axes de développement dont il faut tenir compte dans l'élaboration du projet communal. Le PLU de Geudertheim doit notamment être compatible avec les orientations et objectifs du **SCoT de l'Alsace du Nord** (SCoTAN). Les risques référencés, et pour lesquels il existe des règles, seront également pris en compte dans les documents règlementaires.

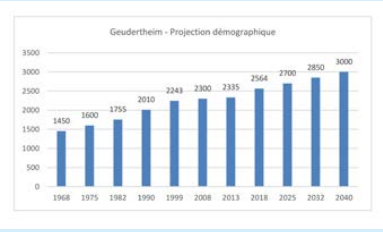

- Une répartition équilibrée des **catégories socio-professionnelles :** environ 1/4 d'ouvriers, 1/4 d'employés, 1/4 de professions intermédiaires
- **Migrations pendulaires :** plus de 86 % des actifs travaillent en dehors de la commune
- Un **nombre d'emplois en progression** et un taux de chômage relativement faible
- Présence de **commerces** et services + **exploitants agricoles + micro-zone d'activités**

Enjeux socio-démographiques

- Un territoire en **croissance démographique** : plus de 2 500 habitants contre 1 600 habitants en 1975
- Le **vieillissement** de la population est relativement peu marqué sur les dix dernières années
- Le **desserrement des ménages** est important mais le nombre d'occupants par logement reste supérieur à la moyenne départementale
- Un parc de logement en croissance et dépassant les **1 250 logements** dont 85 % de **résidences principales** et près de 80 % de **propriétaires**. Ce parc est globalement **récent** (plus de 40 % achevés après 1990), Il comprend plus de 70 % de maisons mais la **part des appartements** est en nette progression (+12 points en dix ans)
- Un parc de **logement social** émergent : 17 logements en 2018 contre aucun dix ans auparavant
- L'ancien moulin de Geudertheim a été rénové en 2017 et accueille une **résidence-services pour seniors**
- Plusieurs **projets** de logements envisagés à court terme

Le présent document n'est pas exhaustif. Le diagnostic et l'état initial de l'environnement complets sont consultables en mairie.

OPEN AIR **DES SENIORS** • 28 JUIN 2023

162 convives ont englouti 180 tartes flambées et ont pu danser, pour les plus valeureux, sur la musique interprétée par l'orchestre Dominos.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2023

Le Conseil municipal a :

- décidé de créer
  * plusieurs postes permettant à six agents communaux éligibles d'être promus au grade supérieur avec les mêmes quotités horaires ;
  * un emploi d'adjoint technique à temps complet, en qualité de contractuel/saisonnier, pour renforcer l'équipe du service technique durant la période estivale (juillet-août 2023) ;
  * trois emplois en contrat d'apprentissage CAP « accompagnant éducatif petite enfance ».
- adopté le plan de formation 2023-2026 concernant le personnel communal.
- émis un avis favorable à la demande d'agrément des deux nouveaux associés au sein de l'Association de chasse « Geudertheim-Weitbruch ».
- décidé de ne pas consulter les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033.
- décidé de constituer la Commission Consultative Communale de la chasse et la Commission de relocation pour la période de relocation 2024-2033 et a désigné pour chacune Pierre Gross, maire, président, Jean-Luc Joachim et Michel Urban, conseillers municipaux, en qualité de représentants de la commune.
- autorise le Maire, pour l'exercice 2023,
  * à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve qu'ils n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;
  * à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'État, et les notifier au comptable du Service de Gestion Comptable de Haguenau pour mise en œuvre.
- approuvé le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Nord Alsace pour la période 2022-2025 tel que présenté et a autorisé le Maire à le signer.
- émis un avis favorable à la création d'un terrain de foot 5 dans l'enceinte du stade de foot afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes de 5 à 18 ans du regroupement des clubs de notre secteur. Il a approuvé le projet, le plan prévisionnel d'un montant de 142 546,50 € HT et chargé le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention auprès des instances concernées.
- pris acte :
  * de la procédure permettant la mise en application sur le ban communal des amendes concernant les auteurs des infractions et incivilités ;
  * du plan communal de sauvegarde de Geudertheim et du document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim).

Emplacement pressenti terrain foot 5

Calendrier

- 21 juillet 2023
  Séance du Conseil municipal
- 12 août 2023
  Fête de la bière
- 13 août 2023
  ***Messti* et brocante**
- 14 août 2023
  Soirée harengs
- 27 août 2023
  Finale départementale du concours de labour
- 1er septembre 2023
  Séance du Conseil municipal
- 6 octobre 2023
  Séance du Conseil municipal
- 17 octobre 2023
  Don du sang
  AGCLS s'Mehlrad

Conseil Municipal des enfants

Cette page relate l'actualité du conseil municipal des enfants, élu en octobre 2021. Ils présentent eux-mêmes leurs activités du trimestre écoulé.

Chasse aux oeufs : (Léa puis Zoé)

Le samedi 8 avril, nous avons organisé une chasse aux œufs à l'entrée du parcours de santé. Les enfants recevaient un panier et un ruban d'une certaine couleur. Ils devaient trouver 10 rubans de cette même couleur. Ils revenaient ensuite à notre stand et recevaient un paquet avec des chocolats. Ils étaient très contents. Il y avait beaucoup de monde et il faisait beau. Notre opération a eu du succès.

Pour Pâques, nous avons décidé d'organiser une chasse aux œufs. Nous avons préparé des paquets contenant des chocolats. Nous avons caché des rubans. Nous avons dit aux enfants d'en trouver 10 de la même couleur et de nous les apporter pour repartir avec du chocolat... Nous avons eu 97 inscriptions !

Préparation du prochain mandat du CME

À l'automne sera organisée une élection pour renouveler le CME. Le maire Pierre Gross et le responsable du CME Jérémy Ohlmann se sont rendus à l'école élémentaire dans les classes de CE2 et de CM1. Amélie, Anna, Charlotte et Léa, au CM2 et membres du CME (les autres sont en sixième) les ont accompagnés.

CE2

CM1

Par la suite, les mêmes élèves ont visité la mairie. Ils ont reçu une gourde sérigraphiée aux armoiries communales ainsi qu'un livret citoyen qui servira de pièce d'identité lors du vote.

CM1-CM2

L'équipe encadrante encourage les enfants intéressés (futurs CM1 et CM2) à candidater cet automne.
Pour en savoir davantage :
cme.geudertheim@gmail.com

D'autres renseignements seront donnés à la rentrée.

Vie associative... où est la relève ?

**Dans les trois volets précédents de notre dossier sur le manque de relève dans les instances des associations, nous avons évoqué les hommes qui se dévouent dans des clubs ou associations.
Mais ils ne sont pas seuls et pour étayer ces propos, nous faisons un focus sur les femmes qui offrent de leur temps. Tout aussi passionnées que leurs homologues masculins, elles prennent une part prépondérante dans la vie associative locale.**

Doris **RIEDINGER**

Le virus du foot, Doris l'a attrapé dès l'âge de deux ans de sa mère Elsa, supportrice inconditionnelle du Football-Club de Geudertheim (FCG) qu'elle accompagnait systématiquement sur les terrains de foot de la région.

Son dernier métier (mécanicienne boîte automatique chez Général Motors à Strasbourg) lui demandait beaucoup d'énergie, mais pas suffisamment pour l'empêcher d'entrer au comité du FCG en 1971 pour ne plus le quitter jusqu'à aujourd'hui (sauf une petite interruption de deux ans).

Que ce soit comme cuisinière lors des séances d'entraînement, ou préparer les goûters lors de journées « jeunes » du samedi, ou derrière le comptoir de la buvette les jours de matchs pour servir les spectateurs, ou dans sa guérite pour encaisser les droits d'entrés au stade, ou nettoyer les vestiaires et la buvette, c'est une cheville ouvrière incontournable du club qui passe quasiment tous ses dimanches au stade de la Forêt. Quand le FCG se déplace à l'extérieur, elle trouve toujours un chauffeur pour l'emmener sur le lieu des rencontres qu'elle ne raterait sous aucun prétexte.

Durant toutes ces années, Doris a vu se succéder les présidents et présidentes qui ont plus ou moins longtemps fait face aux responsabilités du poste. C'est durant la saison 1999-2000 qu'elle accède à la présidence de la section Jeunes, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2020 tout en continuant d'assumer son travail de bénévole dans la section Seniors. C'est sûr, son cœur bat pour le FCG, mais pas uniquement ! Elle avoue un second amour : celui pour le Racing Club de Strasbourg, dont elle est une supportrice passionnée puisqu'elle est abonnée au RCS depuis plus de quarante ans. C'est d'ailleurs le président Marc Keller qui, en 2022, lui a remis en personne la médaille d'honneur des bénévoles.

Après 56 années passées au sein de son club de cœur, son grand désespoir est de ne pas voir arriver la relève pour reprendre le flambeau, mais surtout ce qui l'indigne, c'est de s'entendre dire « je m'engage comme bénévole mais sous condition d'attribution d'une compensation ».
Doris pose la question : est-ce cela aujourd'hui l'esprit du bénévolat ?

Charlotte **VOLTZENLUGEL**

« J'ai toujours aimé chanter » vous répondra Charlotte Voltzenlugel. Petite fille, elle chantait souvent au domicile familial à Brumath avec sa mère, ses frères et ses sœurs. Elle s'est essentiellement formée en autodidacte à la musique, tout comme à la peinture qu'elle a pratiquée pendant longtemps.

Arrivée dans la commune en 1965 après avoir épousé un Geudertheimois, elle a intégré un peu par hasard vers 1975 la chorale protestante dirigée par Mme Reutenauer, l'épouse du pasteur de l'époque. Sur les conseils de cette dernière, elle a pris des cours de chant chez une professionnelle pendant deux ans. Depuis, elle s'est produite dans de nombreux églises et lors de diverses manifestations festives à Geudertheim.

Vers 1990-1991, la chorale protestante se retrouvant sans directeur, Charlotte a proposé de prendre la relève : elle occupe toujours ce poste aujourd'hui ! Elle a aussi dirigé la chorale de l'église protestante de sa commune d'origine pendant quelques années et elle continue à chanter dans la chorale des enseignants *Vocalia.*

Ses tâches sont variées et prenantes : trouver de nouveaux chants, faire les photocopies, les distribuer, faire apprendre les chants, les exécuter en public (lors des cultes festifs à Geudertheim ou dans d'autres églises du consistoire), ranger les partitions… Les répétitions ont lieu le lundi soir à 20 h au foyer protestant. Les choristes lui sont reconnaissants pour les *scheni Leeder* (beaux chants) choisis.

Si Charlotte est fière que certains de ses petits-enfants, en pratiquant le violon, reprennent la relève musicale dans la famille, elle s'inquiète néanmoins pour l'avenir. La chorale comprenait une vingtaine de choristes quand elle en est devenue membre. Il n'y en a plus que douze aujourd'hui. Qui reprendra le flambeau ? La directrice lance donc un appel pour consolider l'effectif et pérenniser l'association. Charlotte et ses choristes se feront un plaisir de vous faire partager leur passion !

Contact : Charlotte VOLTZENLUGEL
Tél. : 03 88 51 91 06, courriel : charlotte.voltzenlugel@laposte.net

LA MINUTE **DE CIVISME**

Nous sommes depuis plusieurs semaines déjà dans une période propice aux travaux d'entretien à l'extérieur, nécessitant l'utilisation fréquente de sa tondeuse, de divers outils de bricolage ou de jardinage bruyants ; nous profitons aussi des vacances pour inviter des proches ou des amis autour d'un barbecue, peut-être jusque tard dans la nuit. La baignade dans la piscine tout juste installée permettra de se rafraichir en cette saison marquée toujours davantage par une chaleur caniculaire. Mais n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls dans notre rue ou dans notre quartier ; nous avons tous des voisins, qui ont aussi droit à leur tranquillité !

Il n'existe pas de règlementation nationale uniforme sur ces questions qui relèvent des pouvoirs de police du maire. À Geudertheim, l'arrêté municipal du 25 septembre 2002 précise que les activités dont le bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, pourront avoir lieu de 8 h à 20 h tous les jours sauf les dimanches et les jours fériés. Les contrevenants s'exposent à une amende de troisième classe.

Plus encore que la règle, le bon sens recommande à chacun de limiter les dérangements à l'encontre de ses voisins. Plutôt que de leur faire subir unilatéralement des nuisances intempestives lors d'une soirée par exemple, allons les avertir en amont qu'une fête risque de durer un plus longtemps que d'habitude, en s'excusant par avance auprès d'eux des désagréments qu'ils pourraient ressentir. Pensons également à réduire le volume sonore ou à poursuivre la soirée à l'intérieur du logement pour limiter le plus possible les nuisances. Toutes les personnes concernées en sortiront grandies.

NOUVEAU PARKING **AU CIMETIÈRE**

Depuis début 2022 une réflexion a été menée au niveau du conseil municipal afin d'augmenter la capacité d'accueil des voitures au cimetière. En juillet 2022, la mairie a acquis quelques ares de terrains côté ouest du cimetière afin de permettre à une dizaine de véhicule de stationner. Les travaux ont été réalisés en régie et depuis avril 2023 le parking est fonctionnel. Le stationnement est réglementé par une zone bleue avec une durée maximale de stationnement de 2 h sur la plage horaire 9 h-19 h tous les jours y compris dimanches et jours fériés. Nous comptons sur le civisme de chacun pour rendre ces places disponibles aux personnes voulant se recueillir au cimetière.

VIGILANCES VACANCES

Pour ceux qui partent en vacances, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est le bon réflexe contre les cambriolages. Partez sereinement en vacances, dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile et s'assurer que tout va bien, à condition de signaler votre absence. Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif gratuit OTV : soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix, soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte FranceConnect. Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction en composant le 17. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Geudertheim, rubrique « Le village/Environnement/Dangers et Prévention ».

MISE À JOUR DU **PCS ET DU DICRIM**

Chaque commune a l'obligation de réaliser un plan communal de sauvegarde (PCS) qui prépare les réponses aux situations de crise. Il détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. La dernière version du PCS datant de janvier 2011, il était nécessaire de le remettre à jour. Parallèlement, le document d'information communal des risques majeurs (Dicrim) a également été actualisé. Son objectif est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire en cas de crise. Ce document de 22 pages à destination des administrés est consultable en mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune : **www.geudertheim.fr,** rubrique « Le village/Environnement/Dangers et Prévention/ Plan communal de sauvegarde » ou en scannant le QR code ci-contre.

FORMATION **INFORMATIQUE**

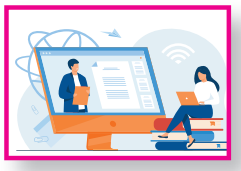

Une formation gratuite à l'informatique sera proposée par Richard Schwetta au courant de l'automne 2023.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 17 juillet, le nombre de place est limité à 12 participants qui devront venir avec leur ordinateur portable.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Arny Eyermann soit par téléphone au 06 14 41 59 30, soit par courriel : arnycm67170@gmail.com.

PROPRETÉ DU **CIMETIÈRE**

En se rendant au cimetière, on croise régulièrement des ouvriers communaux et de nombreux particuliers qui s'attèlent à entretenir respectivement les espaces communs et les sépultures. Par manque voire par absence d'entretien, de plus en plus de concessions sont malheureusement dans un état bien triste, sinon déjà plus que lamentable ! Des herbes folles poussent sur des tombes et autour d'elles, gênant les concessions voisines et les allées transversales. L'été étant loin d'être terminé, quel en sera l'état au fur et à mesure des semaines à venir ?

L'entretien des concessions par les propriétaires n'est pas juste une tradition. C'est une obligation légale pour garantir collectivement la propreté des lieux, tout comme un devoir moral individuel des concessionnaires envers leurs défunts. Pourquoi certains ne se sentent-ils pas davantage concernés ? Pourquoi cette négligence ? Où va-t-on si même dans un cimetière, le respect et la décence commencent à disparaître ? C'est à l'image de bien d'autres constats dans notre société post-Covid qui devait être plus bienveillante et respectueuse, dans laquelle l'égoïsme devait faire place à la solidarité. À bon entendeur...

RDV **PERMIS**

Un nouveau service, dénommé « Rdv Permis », va prochainement permettre aux candidats au permis de conduire du Bas-Rhin de réserver en ligne leur date de passage de l'épreuve pratique. C'est un système de réservation nominative des places à destination des candidats, qui en font la demande par voie électronique, soit par le biais de leur auto-école, soit via leur propre compte sur le site de réservation.

En rendant le candidat désormais responsable de sa place d'examen, et donc décisionnaire des dates et lieux de passage, en collaboration avec son formateur, « Rdv Permis » permet de moderniser l'accès à l'examen pratique du permis de conduire.

SI VOUS **CONSTRUISEZ...**

Une fois obtenue l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou permis d'aménager), vous devez signaler à la mairie le commencement des travaux à l'aide de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC), en trois exemplaires, à l'aide du formulaire Cerfa n° 13407*07. **Précisions au lien www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976.** Une fois les travaux terminés, vous devez en informer la mairie en lui transmettant une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT), à l'aide du formulaire Cerfa n° 13408*09. **Précisions au lien www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978.**

TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES

Voilà six mois que s'appliquent les nouvelles règles de tri sélectif. Avec l'ambassadeur de tri Laurent Riegert, accompagné de Béatrice Treil adjointe au maire, ou de Michel Urban conseiller délégué, 870 poubelles jaunes, où on ne devrait trouver que des déchets recyclables, ont été contrôlées. 654 poubelles étaient conformes (étiquette verte), soit 75,17 %, 148 non conformes (étiquette orange), soit 17,01 %, et 68 refusées (étiquette rouge), soit 7,82 %. La décision de la couleur de l'étiquette à apposer appartient uniquement à l'ambassadeur de tri, les accompagnants n'étant là que pour l'aider, et aussi le protéger du risque d'agressions (verbales jusqu'à présent) de la part des personnes qui refusent de reconnaître leurs erreurs de tri. 24,83 % des poubelles devraient être améliorées pour arriver à zéro défaut.

Petit rappel de ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Tout doit être jeté en vrac dans la poubelle, pas de déchets imbriqués, c'est-à-dire pas de déchets ou de sachets dans d'autres sachets, pas de pots ou de gobelets empilés. Les restes alimentaires sont interdits, les bornes biodéchets sont là pour ça. Le verre est à jeter dans les conteneurs spécifiques.

Les briques alimentaires, les barquettes de viande (sans le buvard rempli de sang), les plats en aluminium ou en plastique vides, les films protecteurs détachés de la barquette, les capsules de café ou de chocolat, les pots de yaourt, de crème fraîche ou de fromage blanc vides, les tubes de crème ou de dentifrice vides, tout cela est accepté en vrac dans la poubelle jaune. Les déchets d'hygiène, coton, démaquillant, coton tige, mouchoirs et serviettes en papier, papier essuie-tout, masques, éponges sont strictement interdits et doivent être jetés dans la poubelle bleue. Ne pas confondre également objet en plastique et emballage en plastique.

Le premier (jouet, arrosoir en plastique...) est refusé tandis que les emballages en plastique sont collectés.

Textiles, sacs en tissu, chaussures, boîtes en bois style camembert, bois, balayures, objets métalliques (barre de fer, grillage...) n'ont rien à faire dans la poubelle jaune.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à téléphoner à la communauté de communes. Et petit rappel également, sortez votre poubelle lorsqu'elle est pleine la veille de la collecte sinon elle risque de ne pas être collectée.

ARROSAGE DES CHAMPS

L'arrosage des champs est devenu nécessaire dans la culture des plantes. Les restrictions, fréquentes ces dernières années en nappes ou en rivières, font des économies d'eau un enjeu collectif et individuel majeur. Une irrigation efficace permet d'apporter aux cultures juste ce qu'il faut d'eau pour se développer. La méthode d'arrosage avec des rampes sur pivot est une technique innovante, en vogue depuis ce printemps sur les terres de Geudertheim, favorisée par le remembrement, et qui permet des économies de l'ordre de 20 %. De plus, économie d'eau rime souvent avec économie d'énergie ; tout mètre cube d'eau économisé n'a pas besoin d'être pompé.

La rampe est un système d'arrosage qui permet d'irriguer de manière plus « douce ». L'eau n'est pas projetée dans le champ comme avec les canons à eau mais déposée sur la plante en une pluie fine de manière uniforme sur l'ensemble du champ. Cela permet d'éviter les zones sursaturées ou sous-irriguées, assurant ainsi une croissance homogène des cultures.

Les nouvelles technologies concernent aussi l'économie d'eau. Les systèmes récents sont équipés de capteurs qui mesurent l'humidité du sol, la pluviométrie et d'autres paramètres pour déterminer les besoins en eau des cultures. Sur la base de ces données, le système régule automatiquement la quantité d'eau distribuée, optimisant ainsi la consommation et évitant les gaspillages. Une connexion mobile et le GPS permettent de piloter plus facilement l'installation. Le forage et l'homologation du puits sont très règlementés. Tout projet de forage nécessite le dépôt d'un dossier de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Il est également obligatoire de contacter un hydrogéologue pour vérifier l'incidence du prélèvement sur la ressource en eau et la qualité des eaux.

En utilisant l'eau de manière plus efficace, évitant la surexploitation des nappes phréatiques, ce système contribue à préserver les ressources hydriques et l'équilibre des écosystèmes locaux. Grâce à une distribution uniforme de l'eau, une automatisation intelligente et une flexibilité adaptée aux différentes cultures, cette méthode d'irrigation permet aux agriculteurs d'optimiser leurs rendements, jouant un rôle important dans le développement d'une agriculture durable et de meilleure qualité.

Interrogé sur ce dispositif, un agriculteur Geudertheimois en confirme l'efficience : « La tonne de maïs produite en utilisant ce système génère moins de pollution. On peut ainsi multiplier le rendement par deux avec les mêmes quantités d'intrants et de combustible ».

Tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

MARCHÉ AUX PUCES **DU PCZ**

Dimanche 28 mai, le Pétanque-Club de la Zorn (PCZ) a organisé son 3e marché aux puces sur son terrain route de Hoerdt. La journée s'est très bien passée, le soleil était de la partie. Une cinquantaine d'exposants (une quinzaine l'année dernière) sont venus, et veulent revenir l'année prochaine. Ils ont aimé la verdure du cadre et ont félicité l'association pour l'organisation, tant par l'emplacement des stands que pour la buvette et les stands de nourriture (frites, hamburgers, merguez, saucisses blanches et lard). Il y a eu une bonne fréquentation des visiteurs, malgré la tenue d'un autre marché aux puces à Weyersheim. Jean-Claude Pereira, le président du PCZ, est très satisfait de la journée et remercie tous les bénévoles. Vivement l'année prochaine !

CONCOURS DE PÊCHE **DE L'AAPPMA**

La météo étant régulièrement défavorable ces dernières années à cause de trop fortes chaleurs, le traditionnel concours de pêche de l'AAPPMA du premier dimanche de juin a été avancé au dernier dimanche d'avril. Le comité, avec à sa tête le président Freddy Muhl, a été agréablement surpris par l'engouement des quelques 170 pêcheurs ayant répondu favorablement à ce changement de date. Un succès qui s'est vérifié par la présence des nombreux convives (plus de 350 tout au long de la journée), dont beaucoup avaient réservé une table pour déguster les succulentes grillades ; plus de 200 repas furent servis. Pour ne pas être en reste, même les poissons ont participé à la fête en mordant allègrement, avec la prise record d'une carpe de 7 kg.

De gauche à droite : Charlotte Keller, Charline Ritter, Léa Paulen

DES CHAMPIONNES DE GYM DANS LE G'IM !

Charlotte Keller (11 ans), Léa Paulen (11 ans) et Charline Ritter (10 ans), qui pratiquent avec passion la gymnastique rythmique à la « Gymnastique Union Hoerdt », ont déjà un joli palmarès à leur actif pour l'année 2023. L'équipe, composée de ces trois Geudertheimoises et de trois autres camarades, a remporté successivement la première place aux championnats du Bas-Rhin à Illkirch, d'Alsace à Schweighouse et du Grand-Est à Strasbourg. Ce dernier succès leur a permis de concourir aux championnats de France à Bourg-en-Bresse les 13 et 14 mai dernier, où elles ont affronté l'élite nationale de la catégorie TFB (Trophée fédéral B). Les épreuves, qu'elles ont réalisées avec grâce, souplesse et agilité, sont des enchaînements d'une minute quarante-cinq secondes avec des cerceaux. Si elles n'y ont pas atteint le podium, elles peuvent néanmoins être très fières de leur parcours. Elles comptent bien poursuivre leurs entraînements bihebdomadaires pour préparer les compétitions de la prochaine saison. Notons qu'en compétition individuelle avec massues, Léa a aussi été championne d'Alsace et vice-championne du Grand-Est en 2022. Bravo à toutes les trois et bon courage !

BOUGIE DES SENS : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ ARTISANALE

C'est dans les ateliers à Geudertheim que nous avons rencontré les cogérants d'une entreprise artisanale de bougies en devenir. Actuellement en cours de création juridique, Bougies des Sens souhaite offrir une touche d'élégance parfumée à votre intérieur. Pour allier une expérience sensorielle à un bien-être, l'objet intemporel qu'est la bougie est apparu comme une évidence pour proposer cette expérience.

Soucieux de la qualité des produits, l'envie de créer soi-même, de développer sa créativité et d'entreprendre a motivé ces jeunes associés à se lancer dans l'univers de l'artisanat. « On trouve de tout dans le monde de la bougie ; nous étions trop souvent déçus par les bougies, notamment dans la composition des cires utilisées. Le retour à l'artisanat et au local a vraiment déterminé notre choix pour Bougies des Sens ».

Fabriquée à partir de cire végétale de colza et de coco, chaque bougie est unique et garantie sans paraffine. Les fragrances sélectionnées avec soin sont d'origine française et diffusent des parfums enivrants et originaux. Pour développer une dimension d'harmonie et de bien-être, Bougies des Sens propose une gamme ésotérique avec des pierres naturelles inspirées de la lithothérapie pour compléter l'expérience. « Nous sommes très impatients de pouvoir faire découvrir nos bougies, nous envisageons d'ouvrir un site internet marchand, de participer à des marchés et de développer des dépôts-ventes dans le secteur pour partager notre aventure. En attendant, nos coulisses sont ouvertes sur les réseaux sociaux ». Pour offrir un cadeau unique lors d'occasions particulières, Bougies des Sens propose également une personnalisation de vos bougies pour baptêmes, mariages, fête des mères, etc.

Suivez-les dès à présent sur leur page Facebook et Instagram : bougies.des.sens

UN CONCERT ENTRE **TRADITIONS ET MODERNITÉ**

Avec près de 200 réservations à leur concert début mai, les membres de la Musique Paysanne et du Groupe Folklorique ont été heureux de retrouver un public conquis et aussi nombreux qu'avant période de la Covid.
Après l'éveil des papilles, la baguette du chef Édouard Riedinger a donné le top départ d'un voyage dans le temps et dans de nombreuses contrées. La *Zorn Polka* a laissé place à un arrangement pop dans l'Autriche de Mozart, bifurquant par la France de l'époque de Gainsbourg. Jérémy Ohlmann, qui a assuré la présentation du concert, a pris le relais d'Édouard sur quelques morceaux, emportant les convives dans les États-Unis des années soixante, pour finir avec un vibrant *Anton aus Tirol.*
Dans la seconde partie, les folkloristes en costumes alsaciens ont présenté de nouvelles danses avec entrain et endurance, sous la houlette d'Yves Ohlmann, le président de l'association qui est également leur animateur. Certaines danses étaient présentées pour la toute première fois à un public. Les musiciens ont repris le relais pour achever le concert, avec quelques rappels sous les applaudissements de la salle.
Bravo au président pour l'organisation de la journée avec son équipe !

DON DU **SANG**

Mardi 27 juin 2023, l'AGCLS et l'EFS ont organisé une collecte de sang qui a compté 69 donneurs. Ce n'est pas sans rappeler l'importance notable de cette cause. Aujourd'hui, ce sont 16 millions de donneurs qui se mobilisent chaque année en France pour sauver des vies. Alors un énorme merci à tous pour cette mobilisation qui s'est terminée avec d'excellentes tartes flambées en guise de collation proposée par l'AGCLS.
La prochaine collecte aura lieu le 17 octobre 2023. L'AGCLS et l'EFS seront ravis de vous y retrouver, tout aussi nombreux, ou peut-être plus ? Le défi vous est lancé ! Geudertheim réussira-t-il à atteindre un jour le 100 pour sang ?

Jean-Georges Brandt (à droite) et son petit-fils Luc

UN GEUDERTHEIMOIS **CHAMPION DE TENNIS**

Il n'y a pas que les jeunes du village à briller dans différents sports, il y a aussi un champion de tennis parmi nos aînés. Après avoir été champion du Bas-Rhin puis avoir éliminé le champion du Haut-Rhin et de la Moselle, Jean-Georges Brandt a été titré « Champion du Grand Est dans la catégorie 80 ans ». À ce titre il a participé au championnat de France qui s'est déroulé le 20 juin 2023 à Paris sur les prestigieux courts de Roland Garros. Il a pu y affronter le gratin international du tennis qui ne lui a laissé que peu de chance de victoire. Bravo quand même pour ce beau parcours !

FORAINS DE GEUDERTHEIM

La chenille montée et prête à accueillir les visiteurs avides de sensations fortes

Dans l'effervescence d'une fête foraine, les manèges colorés et les étals remplis de friandises suscitent l'émerveillement des petits et des grands. Mais derrière cette magie éphémère se cache un monde méconnu, celui des forains. Cette profession est souvent mal comprise et peu valorisée. Les clichés persistent, mais ces hommes et ces femmes restent des artisans du bonheur depuis des siècles. Les mots d'un forain expérimenté, Franck Hoffmann, installé avec sa famille à Geudertheim, et dont les ateliers et les dépôts sont situés dans la zone d'activités de notre village depuis plus de 40 ans, nous guident dans cette exploration fascinante. « Je ne sais pas si c'est un métier parce qu'il n'y a pas d'école pour ça. L'apprentissage se fait de père en fils. 99 % des enfants qui naissent de familles de forains sont forains. C'est quelque chose qu'on a dans le sang », confie-t-il avec passion.

Les forains sont de véritables entrepreneurs qui montent, démontent, exploitent et entretiennent les manèges avec une minutie et une attention particulière pour la sécurité. Ils maintiennent également leurs camions et remorques indispensables à leurs activités. « On est des entreprises à part entière qui ne sont pas reconnues, pas connues », regrette-t-il. Devenir forain n'est pas à la portée de tous. « Personne ne peut s'installer avec un manège sans être forain, ou alors il faut se marier avec un forain ou une foraine », déclare-t-il avec un brin d'humour. Les liens familiaux jouent un rôle essentiel. De plus loin qu'il s'en souvienne, ce sont cinq générations qui se sont succédé dans la même affaire. Sa grand-mère tenait déjà la confiserie aux foires de Geudertheim, Hoerdt, Vendenheim et tout le secteur. Aujourd'hui son fils Jérémy et sa belle-fille perpétuent la tradition. Les forains d'Alsace tournent essentiellement dans la région, mais la famille de Franck s'installe aussi quelques fois dans des Luna Park. Leurs tournées s'étalent ainsi de fin février jusqu'à mi-novembre. « C'est une vie difficile. On travaille par tous les temps, on vit en caravane. Mais on a une vie magnifique » tient-il à souligner.

Franck et Robin Hoffman devant la chenille repliée sur sa remorque

La confiserie de Jérémy

C'est à l'âge de 16 ans que Franck a commencé à exploiter la chenille paternelle construite à la fin des années 1970. Constamment rénovée et repeinte, c'est son autre fils, Robin, qui en a désormais la charge. Mais une toute nouvelle chenille est en cours de construction afin de poursuivre cette aventure passionnante. Figure notable du marché de Noël de Strasbourg depuis toujours, la famille a commencé par la vente de sapins sur la place Broglie et tient aujourd'hui un stand de 70 m de long où l'on peut trouver guirlandes électriques, boules de Noël, santons… De nouveaux chalets sont d'ailleurs en fabrication à Geudertheim. Leur passion pour leur profession est palpable. « Ce qui me plait le plus c'est donner du bonheur aux gens. Quand on voit les gens qui sont heureux, qui sourient, c'est une satisfaction pour nous. On est des marchands de bonheur » conclut-il avec fierté.

Culture dialectale

Min Geyderthe
A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim
Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

D'Erwaermung en Geyderthe / Le réchauffement climatique à Geudertheim

Le réchauffement climatique est aussi perceptible *(spürbàr)* à Geudertheim. Alors que la dernière glaciation des Vosges *(Vogese-Glàzialzeit)* remonte à cinq millions d'années et que le télescope spatial Euclid veut remonter le temps *(En Zit zeruckgehn)* jusqu'à 13 milliards d'années, le changement de ces 60/70 dernières années est significatif *(bedeutsàm)* par sa rapidité *(Schnalligkeit).*

Jusqu'aux années 1960

Jusqu'aux années 1960, les saisons *(Johreszitte)* étaient bien typées. Pour l'automne *(Spotjohr),* les vendanges *('s Herbschde),* par exemple, s'effectuaient fin septembre *(angs Septamber)* ; actuellement *(dà do)*, c'est dès fin août *(ang's Euigscht)* pour le crémant. Au cimetière *(uf'm Kerich-Hoft)*, les chrysanthèmes de la Toussaint *(Allerheiliche)* étaient gelés au petit matin.
L'hiver *(De Winter)* commençait début décembre *(Dezamber)* et la neige tombait dès la St-Nicolas. Tous les Noëls étaient blancs *(àlli Wiehnoochde sen wiss gewan*), alors que maintenant *(jetzt),* c'est souvent au balcon. Janvier et février *(Janer un Horni)* étaient très froids. Vers la fin des années 1950, le thermomètre est descendu jusqu'à moins 28 °C et la Zorn était entièrement gelée *(d'Zorn esch geunz em Is gewan).*

Classe de Mme Joerger qui découvre une inondation (1993)

En hiver

En hiver *(em Winter)* le village vivait presque en autarcie. En l'absence de bus, impossible de faire des courses *(Kommissione).* D'ailleurs les commerces locaux étaient florissants avec deux boucheries, deux boulangeries, plusieurs épiceries et deux Coop. Dans les caves *(en de Keeler)* il y avait de quoi passer l'hiver : pommes de terre *(Grumbeere)*, choux *(Krütt)*, carottes, pommes, poires et fruits en bocaux *(engeweckt)* ou séchés (quetsches, poires), vin. Au grenier *(uf de Kàscht),* il y avait lard et jambon fumés *(gereicherter Spack un Schunke)*. La basse-cour fournissait de la viande et beaucoup tuaient le cochon *(d'Zeui gemetzt).*

La Zorn

La Zorn, non rectifiée *(nit begràdigt),* débordait *(ewergeleuife)* plusieurs fois dans l'année. Et la route vers Hoerdt était souvent coupée *(gsperrt).* En été *(em Sommer),* on attrapait des grenouilles *(Fresche)* dans les mares et en hiver les jeunes faisaient du patin à glace *(Schlettscheuij).*

Au printemps

Le printemps *('S Freijohr)* n'était pas trop précoce, de sorte qu'il n'y avait que rarement des gels tardifs détruisant les récoltes fruitières. Le froid avait tué les insectes nuisibles. Alors que depuis quelques années, la mouche du brou de noix, venue du Midi, fait de gros dégâts.
Les pommes de terre étaient plantées début mai, alors qu'actuellement, elles le sont début mars. Il n'y avait presque plus de cigognes mais des milliers d'hirondelles *(deuisichi Schwalmle)* qui se gavaient de mouches *(Mucke)* et autres insectes. Les étés étaient chauds mais rarement torrides comme actuellement.

Au village

Concernant la construction des maisons individuelles, une cave était autrefois indispensable ; de nos jours on y entre de plain-pied *(eweardi).* Et, de plus en plus, il faut prévoir une climatisation. Autrefois, il y avait des arbres partout. Sur les places du village, dans la cour de l'école *(Schuelhoft).* Une ceinture verte de vergers *(Obstgarde)* entourait le village, empêchant les coulées de boue. Il y avait beaucoup plus d'ombre *(Schatte)* partout *(eweràll)* que de nos jours *(hitzedeuis).* Une manière, à notre niveau, de lutter contre le réchauffement climatique.

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.

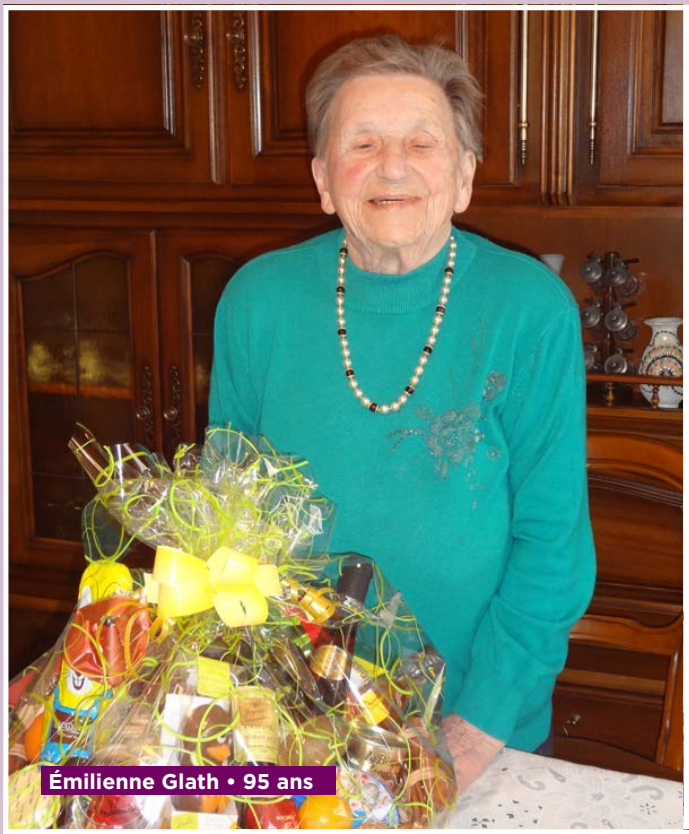

Émilienne Glath • 95 ans

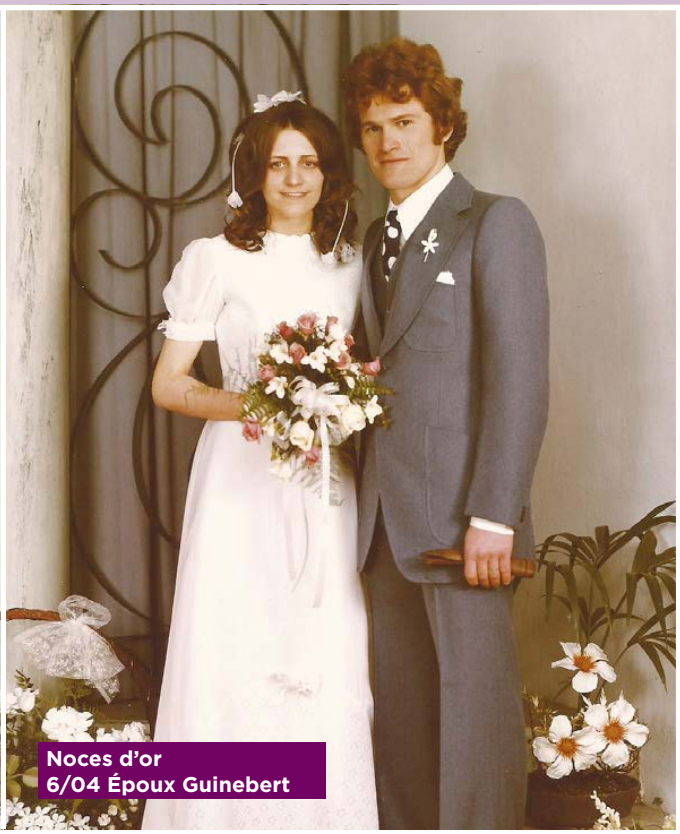

Noces d'or
6/04 Époux Guinebert

Élise Keppel • 101 ans

Lina Vix • 90 ans

Les époux Charles Kauffmann ont fêté le 20 avril dernier leurs Noces de diamant.

Anniversaires

Noces de diamant
10/05 Époux Altherr

Alfred Huckel • 85 ans

Noces d'or
1/06 Époux Schoenenberger

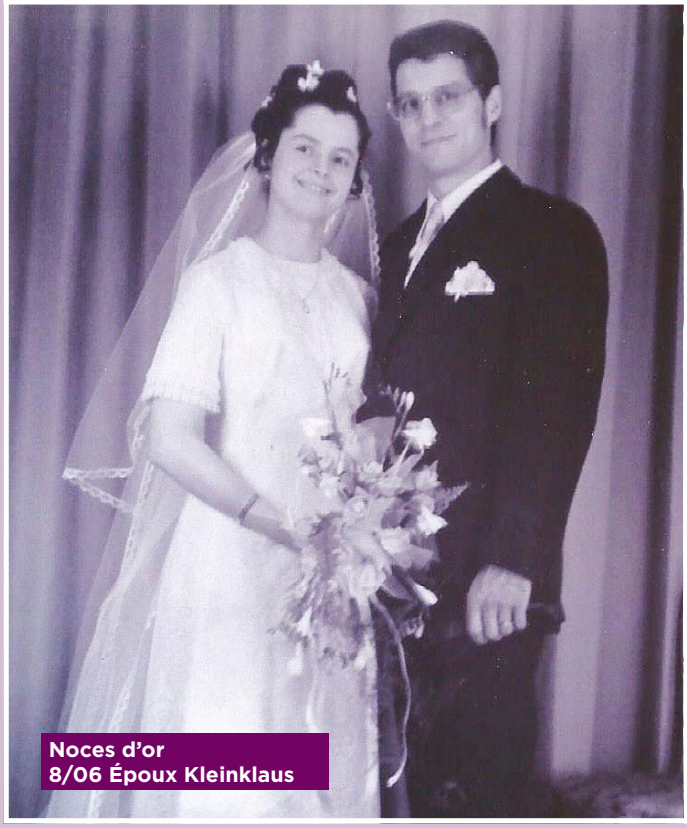

Noces d'or
8/06 Époux Kleinklaus

Thérèse Peter • 95 ans

> MARS 2023

NAISSANCE

• 30/03
Gaston Lucien KAYSER
né à Haguenau
fils de Damien KAYSER
et d'Agathe WEIGEL
19b rue Sainte Maison

> AVRIL 2023

JUBILAIRES

• 2/04
Yvonne METZGER née PETER
22 route de Bietlenheim, **88 ans**

• 3/04
Émilienne GLATH née ANDRES
3 rue des Potagers, **95 ans**

Cécile HOECHSTETTER
née DIEBOLT
35 rue Sainte Maison, **87 ans**

• 10/04
Annelise FESSMANN
née HENCHES
3 rue du Presbytère, **81 ans**

• 15/04
Élise KEPPEL née JUNG
15 rue du Moulin, **101 ans**

• 16/04
Gerda HENCHES née FAULLIMMEL
6 rue Hornwerck, **82 ans**

• 17/04
Marie Louise KNIPPER née ULRICH
8 place de l'Église, **80 ans**

• 18/04
Alain DORNE
1 rue des Lilas, **83 ans**

• 22/04
Nicole KLEIN née WENDLING
6 rue des Cerisiers, **84 ans**

• 29/04
Hélène TRAUTTMANN
née JUNGER
4 rue Dietweg, **93 ans**

NAISSANCE

• 1/04
Luciano Michel Frédy ROEHM
né à Schiltigheim
fils de Raphaël ROEHM
et d'Amandine SAGE
84 rue du Gal de Gaulle

MARIAGE

• 22/04
Cédric Pierre-Antoine MASSMAN
et **Magali HAETTEL**
6 rue du Gal Leclerc

DÉCÈS

• 7/04 à Bischwiller
dans sa 84e année
Antoine JUNGER
34 rue Hornwerck

> MAI 2023

JUBILAIRES

• 1/05
Antoinette STEINMETZ
née LUDWIG
3 impasse Jacques, **93 ans**

Jean Michel ZUMSTEIN
10 rue du Chevreuil, **86 ans**

• 3/05
Manfred MULLER
5 rue Albert Schweitzer, **80 ans**

• 7/05
Jean Georges WEISS
28 route de Bietlenheim, **84 ans**

• 10/05
Lina VIX née WEIL
10 rue de l'Arche, **90 ans**

• 12/05
Alfred HUCKEL
44 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Jean Marie WENGER
7 rue Hornwerck, **80 ans**

• 14/05
Germaine DIEBOLT née WEITZ
16 rue Hornwerck, **88 ans**

Édith GESTER née KLEIN
2 rue du Château d'Eau, **80 ans**

• 15/05
Hélène LEHMANN née GROSS
62 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 19/05
René HENCHES
6 rue Hornwerck, **86 ans**

• 20/05
Alice Irène HEITZ née ENG
1 rue du Coteau, **84 ans**

• 30/05
Alfred BERGTHOLD
2 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

NAISSANCE

• 23/05
Jaicy Dixcy Vicky
BRUCKER SAINT-PRIX
né à Schiltigheim
fils de Vicky SAINT-PRIX
et de Patricia BRUCKER
6 rue du Moulin

> JUIN 2023

JUBILAIRES

• 1/06
Élisabeth HOLWECK née LUX
1 rue de l'Arche, **82 ans**

État civil

• 4/06
Ernest ROSER
16 route de Bietlenheim, **80 ans**

• 8/06
Henri MARCOT
3 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

Irène WEBER née WOLFF
101 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 12/06
Lucie NOÉ née GANTZER
56 rue du Gal de Gaulle, **87 ans**

• 13/06
Thérèse PETER née HARNISCH
26 rue Hornwerck, **95 ans**

• 18/06
Georgette JUNGER née BOSS
8 rue Sainte Maison, **89 ans**

• 23/06
Marie RAU née MAECHLING
34 route de Bietlenheim, **92 ans**

• 24/06
Christian DIEUDONNÉ
47a rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 25/06
Éliane KNITTEL née RUHLMANN
111 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

Marcel URBAN
9 rue Hornwerck, **84 ans**

MARIAGE

• 17/06
Thomas Robert Marcel IHLI
et **Justine HEITZ**
30 rue Sainte Maison

DÉCÈS

• 15/06 à Brumath
dans sa 46e année
Sébastien Michaël DIETZ
94 rue du Gal de Gaulle

• 23/06 à Haguenau
dans sa 78e année
Alice CLAUS née WEIBEL
7 rue du Gal Leclerc

LES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATION VOUS SOUHAITENT D'AGRÉABLES VACANCES.